



16 juin 2015

Troisièmes Etats Généraux de l'itinérance au Québec: Pour un engagement renouvelé dans la lutte à l'itinérance

Organisés par le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ), les troisièmes Etats Généraux de l'itinérance au Québec s'achèvent aujourd'hui, forts de la participation de près de 300 personnes provenant de 12 régions du Québec. Sous le titre "Les pouvoirs de faire une différence", ces États généraux ont permis de faire le point sur l'itinérance au Québec en 2015 et d'identifier collectivement des pistes d'action afin d'aller plus loin dans la prévention et la réduction de l'itinérance. A cette occasion, le RSIQ lance un appel pour un engagement renouvelé, cohérent et durable des différents paliers de gouvernement via des actions ciblant l'ensemble de la population en situation et à risque d'itinérance.

En 2015, l'urgence d'agir demeure encore et toujours...

Partout au Québec, des grands centres urbains à des villes plus petites et en zone rurale, l'itinérance est une réalité inacceptable qui se doit d'être combattue. Si la problématique est mieux connue aujourd'hui, il reste que les moyens nécessaires n'ont pas encore été déployés pour réellement endiguer et prévenir ce phénomène. Ainsi, les constats sont partagés dans de nombreuses régions: le nombre de personnes en situation d'itinérance est en hausse, touchant femmes, hommes, aînés, jeunes, autochtones, personnes issues de l'immigration, mais aussi des familles.

Pour un engagement renouvelé et cohérent dans la lutte à l'itinérance

Ces Troisièmes Etats Généraux de l'itinérance au Québec interviennent à un moment où fort désormais d'une Politique nationale de lutte à l'itinérance, le Québec se doit de capitaliser sur ce gain pour enfin faire une différence dans la vie des personnes itinérantes. Or, l'action gouvernementale actuelle, à travers ses mesures concernant l'aide sociale, la réorganisation des services de santé ou encore les coupes dans le logement social ou en éducation, va trop souvent à l'encontre de la vision prônée par la Politique mais aussi du contenu du Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020.

"Le gouvernement québécois se doit d'être cohérent dans son engagement dans la lutte à l'itinérance. On ne peut pas à la fois inclure dans un plan interministériel des actions visant à aider les personnes à sortir de la précarité économique ou à favoriser la réussite scolaire des jeunes, et dans le même temps couper dans le programme d'aide sociale pour les personnes en traitement de dépendances, mais aussi dans les postes de personnel accompagnant les élèves et augmenter le nombre d'enfants par classe" déclare Anne Bonnefont, Co-coordonnatrice du RSIQ.

Le RSIQ appelle également le gouvernement fédéral à revoir son approche dans la lutte à l'itinérance, actuellement réorientée vers le modèle du Logement d'abord ce qui aura pour conséquences d'exclure de nombreuses personnes en situation et à risque d'itinérance n'entrant pas dans les critères. Ottawa doit revenir à une approche globale permettant la diversité d'interventions nécessaires en itinérance.

Enfin, le RSIQ souhaite voir les municipalités s'engager beaucoup plus fortement dans la prévention et la réduction de l'itinérance. Elles ont en effet une responsabilité à assumer en ce sens, en favorisant en particulier le développement du logement social et en respectant le droit de cité des personnes itinérantes.

Contact presse:

Anne Bonnefont, Co-coordonnatrice du RSIQ: 514-662-4733 / anne-bonnefont@rsiq.org Anne-Marie Boucher, Co-coordonnatrice du RSIQ: 514-659-4733 / anne-marie.boucher@rsiq.org